

GRILLE TARIFAIRE

offre socle & offre spécifique

	HT	TTC (TVA 20%)
Droits d'adhésion	0€	0€
Droits d'entrée	0€	0€
Frais de ré-adhésion	160€	192€
Pénalités d'absence	70€	84€

OFFRE SOCLE

Cotisation forfaitaire annuelle par salarié	112€	134,40€
Prise en charge des nouveaux salariés	112€	134,40€
Intérimaire <i>Facturation à la visite</i>	112€	134,40€
Formation SST <i>Nombre de stagiaires en fonction de la taille de l'entreprise</i>	Inclus dans la cotisation forfaitaire annuelle par salarié	
Examens complémentaires réalisés à l'extérieur de AMET Santé au travail <i>Fonction publique</i>	Coût de l'examen par le prestataire	

OFFRE SPÉCIFIQUE (Travailleurs indépendants)

Cotisation forfaitaire annuelle	112€	134,40€
Prise en charge des nouveaux salariés	112€	134,40€

NOTRE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

En application du décret n° 2022-653 du 25 avril 2022, nous vous proposons une offre complémentaire selon les modalités suivantes :

- Cette offre fait l'objet de conditions générales et d'une grille tarifaire spécifique.
- Ces services complémentaires ont pour fonction de répondre aux besoins supplémentaires des adhérents et ne sont donc mobilisés qu'à la demande de ces derniers.

Déplacement du centre mobile <i>Par demi-journée</i>	150€	180€
Abonnement annuel NOA <i>Document unique d'évaluation des risques professionnels</i>	100€	120€
Prestations à la demande des adhérents hors offre socle	Voir tableau ci-dessous	

Intervenant	Activité	Tarif à la journée HT / TTC (TVA 20%)
Ergonome	<ul style="list-style-type: none"> • Étude ergonomique de conception des postes de travail • Mise en place d'une démarche ergonomique dans l'entreprise : vise à déceler les causes de TMS et proposer un plan d'actions ergonomique 	700€ / 840€
Préventeur HSE	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'évaluation des risques professionnels : présentation de la méthodologie, création d'un groupe de travail, découpage de l'entreprise en unité de travail, identification des situations à risque, évaluation des risques, plan d'actions 	500€ / 600€
Assistante sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un spécialiste dans les locaux de l'adhérent 	550€ / 660€
Psychologue du travail clinicienne	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un spécialiste dans les locaux de l'adhérent 	700€ / 840€
Psychologue du travail ou Ergonome-psychologue	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'évaluation des risques psychosociaux : présentation de la démarche, création du COPIL RPS, recueil et analyse de données, proposition d'un plan d'actions 	700€ / 840€
Toxicologue	<ul style="list-style-type: none"> • Étude des expositions professionnelles aux produits chimiques : stratégie de mesure, prélèvement, analyse et restitution • Besoins spécifiques exprimés par l'adhérent 	700€ / 840€